

# Berlin élargit le parapluie pour protéger ses assureurs-vie

Une vingtaine d'assureurs sont actuellement sous la surveillance « intensive » de l'autorité allemande de supervision financière, la BaFin. Les assurés s'inquiètent pour leur retraite.



Le Bundestag examine un projet de loi pour renforcer les fonds disponibles pour reprendre les actifs des assureurs en liquidation. (Michael Sohn/AP/SIPA)

Par **Nathalie Steiwer**

Publié le 7 sept. 2020 à 17:41 Mis à jour le 7 sept. 2020 à 17:50

La solvabilité des assureurs-vie inquiète en Allemagne. D'ores et déjà, une vingtaine d'assureurs sont [sous le contrôle « intensif » de l'autorité allemande de supervision financière, la BaFin](#), a indiqué en août le gouvernement en réponse à une question parlementaire. Déjà sous pression des taux d'intérêt très bas, les assureurs accusent le choc de la crise liée à la pandémie de Covid-19. L'incertitude liée aux obligations des entreprises et la volatilité des marchés sapent encore leurs bases.

## Un quart des assureurs en difficulté

Désormais, un quart des 84 assureurs-vie que compte l'Allemagne ferait face à des « **difficultés considérables** », indique une analyse de Zielke Research Consult menée pour le compte de la Fédération allemande des assurés (BdV). Ces assureurs sous « surveillance renforcée » doivent

soumettre à la BaFin leur plan de développement à moyen et long terme. La situation est d'autant plus sensible politiquement que, depuis 2002, les Allemands sont encouragés à souscrire à des assurances privées pour compléter leurs retraites.

Face au risque de faillite en chaîne qui affecterait donc la retraite de millions d'Allemands, un projet de loi est en cours d'adoption. L'objectif est notamment de consolider le fonds « Protektor », fondé en 2002 par les assureurs pour faire face collectivement aux risques et protéger les assurés.

## Protektor, un fonds de protection à 10 milliards

Ses actifs de sécurité s'élèvent actuellement à plus d'un milliard d'euros. Des contributions spéciales des entreprises peuvent doubler ce montant en cas de besoin. De même, en cas de défaillance d'un acteur, les assureurs peuvent porter la capacité totale de Protektor à environ 10,4 milliards d'euros. Une réforme entamée fin juillet devrait clarifier les conditions d'intervention et la procédure en cas de sinistre, indique le gouvernement

La réforme ne rassure qu'à moitié la fédération des assurés, qui craint une détérioration des conditions d'assurances privées et une baisse des rendements. Fin 2018, le taux moyen des assureurs-vie allemands s'élevait encore à 2,83 %, alors que le taux minimum fixé par l'Etat est de 0,9 %.

Surtout, de plus en plus d'assureurs comme Ergo ou Generali, ont déjà fait le choix de mettre leur portefeuille d'assurance-vie en liquidation (« run-off »). Une externalisation entourée de zones grises sur la prise en charge des assurés en cas de faillite. La BaFin a d'ailleurs renforcé sa surveillance des reprises de portefeuilles d'assurance-vie en liquidation.

En principe, la législation allemande contraint les sociétés mères à assumer les pertes des portefeuilles en « run-off » en cas de faillite. Toute résiliation des accords de transfert de bénéficiaire et de pertes doit aussi être approuvée par l'autorité de surveillance. Trop peu, selon Axel Kleinlein, porte parole de la fédération des assurés, qui demandent que les « **compagnies d'assurances renforcent leurs fonds propres** ».

Nathalie Steiwer

Source : Les Echos – 08.09.2020

